

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'YONNE
MAIRIE D'AVALLON

Envoyé en préfecture le 19/09/2023
Reçu en préfecture le 19/09/2023
Publié le
ID : 089-218900256-20230914-D2023_38-AU



DECISION n° 2023.38
Fixation d'un tarif pour une sortie organisée par le service Espace Senior

Le Maire de la Ville d'Avallon,

Vu les articles L.2122-21 à L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 mars 2021, donnant délégation au Maire pour fixer les tarifs des droits au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 32-04/03/2016 portant sur la fixation des tarifs et participations demandés pour les animations collectives et sorties proposées par l'Espace Senior,

Considérant qu'il est proposé par le service Espace Senior une sortie au Zénith de Dijon le jeudi 5 octobre 2023 pour assister au spectacle « Lord of the dance »,

DECIDE

Article unique :

de fixer à 67,50 € (entrée 62 € et transport 5,50 €) la participation demandée aux personnes fréquentant l'Espace Senior pour la sortie au Zénith de Dijon le jeudi 5 octobre 2023 pour assister au spectacle « Lord of the dance ».

Fait à Avallon, le 14 septembre 2023

Le Maire,



Jamilah HABS AOUI.